



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : du Grand-Héron (043)

Date : Mai 2022

Rappel des défis et des objectifs priorisés pour l'année scolaire 2020-2021

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
- Mettre l'accent sur la consignation des événements/actions violentes dans l'outil de consignation MÉMOS			★
- Relancer et modifier notre structure de gestion positive des comportements (basée sur le modèle SCP).		★	
- Avoir une meilleure communication avec les parents.			★
- Augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école et sur la cour d'école (sondage à faire).			★



- Faire vivre notre code de vie de façon cohérente et conséquente.		★	
- Réévaluation de tous les moments de transition dans l'école (entrée, récréations, dîner, fin de journée, déplacements, etc.) et appliquer les changements nécessaires pour que ces moments soient structurés au maximum.			★
- Diminuer les écarts de conduite des élèves en lien avec le respect des autres et des règles.			★
- Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école (gestion des communications et des interventions).		★	
- Poursuivre le projet Dire-Mentor en lien avec l'enseignement et la gestion des émotions.		★	

Mise en œuvre des moyens

Les mesures de prévention :

- ✚ Des activités ont été organisées par les enseignants d'éducation physique et par les éducatrices du service de garde, occupant ainsi positivement un bon pourcentage de la clientèle.
- ✚ Une offre d'activités parascolaires est également en place pour le dîner (session automne et session printemps).
- ✚ Organisation et structure de la cour d'école mis en place dès l'automne (diminution observée des cas de conflits).
- ✚ Soutien TES et voir à la mise en place des récréations.
- ✚ L'accompagnement des élèves lors de toutes les transitions est toujours privilégié. L'enseignement des comportements attendus est à refaire à chaque étape.
- ✚ Nous avons procédé à l'application de notre matrice des comportements attendus. Plusieurs comportements ont été enseignés de façon explicite.



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

- ✚ Des activités de promotion du respect des règles de vie sont toujours en place (célébrations-école...).
- ✚ Le renforcement positif immédiat des bons comportements grâce au système « ClassDojo », tant en classe que pendant l'heure du diner et au service de garde est très efficace avec une majorité d'élèves.

Les difficultés rencontrées :

- Roulement du personnel (pénurie)
- Les périodes d'isolement reliées à la COVID.

Les éléments facilitants :

- L'équipe-école qui ont communiqué rapidement avec les parents lors de plusieurs situations.
- La surveillance accrue et stratégique
- Le plus grand nombre d'intervenants
- Les mesures concertées et l'implication de tout le personnel
- L'enseignement des comportements attendus
- Le renforcement
- Les deux récréations du matin (meilleure connaissance des élèves, meilleure vision des élèves, moins d'élèves à surveiller, création d'un lien entre les élèves et les intervenants, meilleure diffusion des informations)

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Cohérence entre les intervenants• Attentes claires envers les élèves• Intervention rapide, toutes les dénonciations ont été prises au sérieux et traitées le jour même	<ul style="list-style-type: none">• Diminution des manquements en lien avec la violence verbale et le respect des adultes• Connaissance des comportements attendus	<ul style="list-style-type: none">• Développer une relation de confiance, les cas soulevés sont traités et pris au sérieux• Collaboration des parents dans les suivis auprès des élèves concernés	<ul style="list-style-type: none">• Collaboration avec les intervenants du CISSS et des centres jeunesse



Recommandations pour 22-23

- Des la rentrée scolaire, revoir le calendrier pour l'enseignement explicite des comportements attendus (tels que dans la matrice des comportements) ;
- Rappel l'arbre décisionnel (gestes posés et interventions prévues) ;
- Planifier des célébrations-école (pour s'assurer d'un renforcement positif des comportements attendus) ;
- Poursuivre le suivi assuré par le comité milieu sain et sécuritaire.

L'évaluation du plan de lutte de l'école du **Grand-Héron** a été approuvée par le Conseil d'Établissement le

Numéro de résolution : (CF 043-2122-27)